

Mission de mise en place d'un plan de communication pour présenter le ROSO



Par Maxime BOITEL

Première année de Master Sciences Pour l'Ingénieur et Environnement (SPIE),
Science de l'Environnement en Milieux Urbains et Industriels (SEMUI).

Sous la direction de

M. Didier MALÉ - Maître de stage
Président du ROSO

Centre International de Recherche sur l'Eau et l'Environnement
16 Rue de l'Abbé Gellé, 60000 Beauvais
Site Internet : <http://asso-roso.org/>

Mme Akila NEDJAR-GUIR - Tutrice de stage
Responsable du M2 Environnement et communication
Université de Cergy-Pontoise
5 mail Gay-Lussac, 95000 Neuville-sur-Oise

Table des matières

Table des matières	1
Remerciements.....	2
Introduction.....	3
A. Présentation du R.O.S.O.....	3
1. Origine et but	3
2. Actions.....	4
B. But de mon stage	4
I. Elaboration du plan de communication	5
A. Etude et Sondage de la communication actuelle	5
B. Plan de communication.....	7
1. La nécessité de communiquer	7
a. Les caractéristiques de la communication environnementale.....	7
b. Les spécificités de la communication environnementale	7
c. Comment communiquer ?.....	8
2. L'analyse SWOT	8
3. Les objectifs de la communication	8
4. Analyse des cibles de la communication	8
5. La stratégie de création	9
6. Le plan d'action.....	9
a. Les grands médias	9
b. Les hors-médias.....	9
II. Réalisation de la communication.....	10
A. Mission principale : faire connaître l'association.....	10
1. Par la création de supports physiques.....	10
a. Création de la plaquette	11
b. Création du panneau	12
2. Par un apport de divers sujets sur le site internet.....	12
a. Création d'une carte interactive des membres du ROSO	12
b. Création de sujets vidéo.....	13
3. Par la création d'un concours	14
B. Mission secondaire : contribuer à l'activité associative	14
III. Bilan des actions et continuité de la démarche.....	15
A. Continuité et bilan des actions	15
B. Bilan de la communication du ROSO	16
Conclusion	18
Table des figures et des illustrations	19
Table des abréviations et des définitions.....	19
Bibliographie.....	20
Annexes	21
Résumé	32

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier M. Didier MALÉ d'avoir accepté de m'accueillir au sein du ROSO. Il a su m'encadrer avec patience et attention afin que je puisse apprendre et découvrir, ce fut un plaisir de travailler sous sa direction. Je lui suis également vivement reconnaissant de m'avoir fait découvrir des lieux de débat et de décision importants en matière d'urbanisme et d'environnement.

Un grand merci à tous les adhérents du ROSO pour m'avoir aidé et conseillé avec lesquels j'ai pu échanger, ce fut agréable et enrichissant.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu m'ouvrir leur porte et me recevoir afin de pouvoir échanger et faire avancer les réflexions sur les différents projets qui m'ont été confiés.

Enfin, mes remerciements aux membres du jury pour m'avoir fait l'honneur de juger mon travail.

Introduction

Au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle, certaines inquiétudes apparaissent vis-à-vis de l'exploitation de la nature par l'Homme et de sa dégradation liée à son activité. La protection de la nature et des espèces nécessaires à l'Homme est une préoccupation de plus en plus importante. Comme Antoine de St-Exupéry le disait si bien, « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Il est donc nécessaire de préserver notre environnement pour nous même mais surtout pour les générations futures. La protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'Homme sur son environnement. Pour le moment, la protection de l'environnement se fait surtout par les associations.

A. Présentation du R.O.S.O

1. Origine et but

Le Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise, ou ROSO, est un regroupement d'associations selon la loi de 1901. C'est à partir d'une initiative du préfet Lalanne, qui réunit en janvier 1975 les différentes associations de sauvegarde de l'Oise, et qui décide alors de réaliser un regroupement au sein d'une association. Le ROSO naît alors le 22 janvier 1976 par la publication dans le journal officiel.

Le ROSO représente aujourd'hui environ 80 associations de défense de l'environnement, de la qualité et du cadre de vie dans le département de l'Oise. Ce nombre important d'adhérents lui permet d'avoir des avis différents et des compétences variées à portée de main. On peut trouver au ROSO des spécialistes qui, de par leurs passions ou leur vie professionnelle, sont incollables sur de nombreux sujets.

Le ROSO est ouvert à tous les organismes de l'Oise qui sont concernés par la défense, l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement. Le ROSO n'entend ni absorber les associations, ni se substituer à leurs libres initiatives, mais les supporter et les aider jusqu'au contentieux juridique s'il le faut.

Le ROSO représente surtout une structure de dialogue et de concertation entre les différents acteurs de l'environnement et du développement durable, à savoir les associations, les pouvoirs publics et organismes publics.

Le ROSO a pour principal but de rassembler et de coordonner les différents organismes qui le composent. Il contribue également à définir les objectifs et les moyens nécessaires à l'application d'une bonne politique départementale, économique et sociale. Il élabore, anime et favorise différentes actions qui vont dans le sens de ses convictions. Il permet d'assumer la représentation et d'assurer la défense des différentes associations membres au sein des divers organismes départementaux, régionaux et nationaux ainsi que devant les tribunaux. Il permet enfin de réaliser un travail de concertation entre les pouvoirs publics et les organismes privés.

L'évolution du ROSO est remarquable. Le Regroupement a été témoin des premières ébauches des préoccupations environnementales. Il a vu les premières lois en matière d'environnement et les premiers conflits, mais il a également vu la finalisation du Code de l'Environnement. Le ROSO a été capable de s'adapter aux restructurations successives des administrations et d'évoluer dans un contexte en perpétuel changement. Il a su prendre en main les nouveaux domaines et les nouvelles problématiques en matière d'environnement.

Le ROSO a également su s'entourer et inspirer la confiance auprès de l'Administration. Ainsi, en 2006, un arrêté préfectoral lui délivre l'agrément départemental de l'environnement, ce qui lui donne une plus grande légitimité.



2. Actions

Le ROSO, en tant qu'association départementale représentative, est conduit à présenter son point de vue, à formuler des vœux, ou à prononcer son avis sur diverses questions d'environnement, de patrimoine, de cadre de vie et d'aménagement, notamment dans des instances officielles. Il est un acteur spécialisé et primordial dans la protection de l'environnement au niveau local. Grâce à son ancienneté, il est devenu un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités territoriales en matière d'urbanisme et d'environnement dans le département.

Le ROSO envoie des représentants à la soixantaine des commissions départementales et régionales chargées de la concertation et de la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires tant pour l'environnement que pour l'urbanisme dans le département et la région.

Tous les ans le ROSO organise une réunion d'information avec ses adhérents, où il convie l'ensemble des services publics pour débattre sur les sujets environnementaux importants du département, voire de la région. Cette réunion s'est toujours tenue dans un esprit serein et constructif avec les représentants des services : Préfecture (bureau de l'environnement), DIREN, DRIRE, DDE, DDASS, DDAF, ONF, ADEME, PNR...

Le ROSO est mandaté pour pouvoir consulter les dossiers d'enquête publique, et il fait état de ses remarques pertinentes sur la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. L'association a également les capacités nécessaires à être concertée dans le cadre de la mise en place ou la révision de documents d'urbanisme (PLU, SCOT, ...).

Si nécessaire et en dernier recours, le ROSO engage les procédures nécessaires auprès des tribunaux dans le cadre de sa mission de défense de l'environnement. Ces dernières années, le ROSO a engagé plusieurs procédures auprès du tribunal administratif et correctionnel et a gagné la plupart de ses contentieux.

B. But de mon stage

Le stage qui m'a été confié se déroule au sein de l'association du ROSO, pour une durée de 3 mois. L'association ne dispose pas de local, c'est pourquoi une grande partie de mon travail est réalisée à mon domicile mais j'effectue des déplacements fréquents dans le département de l'Oise.

Ma mission à proprement parler est d'établir un plan de communication qui a pour finalité la création de supports tels que panneaux d'exposition, plaquette pour présenter le ROSO, ainsi que l'amélioration des communiqués de presse et l'apport de nouveaux articles et vidéos sur le site internet.

Dans un premier temps, j'ai étudié les différents moyens de communication existants et pris connaissance des documents réalisés par l'association (guide juridique et environnement, charte pour la concertation et guide pour la concertation), des dossiers en cours et des adhérents de l'association. Dans un second temps, je me suis consacré à une mission de réalisation d'un support de communication.

Par ailleurs, on m'a confié diverses missions (telle que l'étude des dossiers de Scot et PLU) et j'ai participé à la vie quotidienne de l'association par des réunions avec les services de l'État, les collectivités, les associations (réunions du conseil de la communauté de communes, mise en place du PADD de Sablons, présentation du SCOT de Sablons, réunion pour le PLU de Pont-Sainte-Maxence et autres).

Suite à mes premières études, j'ai remarqué que malgré la notoriété du ROSO auprès des administrations, son activité reste peu connue du grand public : Il est donc nécessaire de se demander comment promouvoir le ROSO.

Pour répondre à cette question, je vais tout d'abord présenter la manière dont j'ai élaboré mon plan de communication. Puis je vais détailler les différentes missions qui m'ont été confiées lors de ce premier mois de stage et ainsi montrer ma première ébauche de communication. Enfin, je présenterai un bilan des actions et la continuité de ma démarche durant la suite de mon stage.



I. Elaboration du plan de communication

A. Etude et Sondage de la communication actuelle

J'ai commencé par prendre connaissance des documents réalisés par l'association tels que les différents guides *Créer et gérer une association de défense de l'environnement* ; *Urbanisme et Environnement réglementation et recours juridique* ; *La participation dans l'élaboration des documents d'urbanisme* et *La belle histoire du ROSO - Trois décennies de défense dans l'environnement et du développement durable*, ainsi que la charte pour la concertation et des dossiers en cours.

Après j'ai étudié les différents moyens de communication du ROSO existants qui se limitent aux communiqués de presse et au site internet qui vient d'être refait avec la même présentation du ROSO que sur le précédent site. Je me suis heurté à ma première interrogation : quelles sont les associations membres et où se situent-elles ? Après discussion avec mon maître de stage, il a été décidé de créer une carte pour montrer la répartition des associations membres. Ce premier travail m'a permis de me familiariser avec le département de l'Oise et les membres des associations.

Par la suite, j'ai observé sur différents sites internet d'association (CAUE, maisons paysannes, Picardie nature, WWF,...) pour voir ce qui se fait en terme de présentation de communication, j'ai aussi parcouru des brochures et plaquettes pour me donner des idées de présentation.

Un mois avant mon arrivée une enquête de satisfaction envoyée par le président du ROSO a été réalisée sur les 80 membres adhérents. Seuls 26 ont répondu, soit 67,5% d'abstention, cela est peut-être dû à une mauvaise communication du sondage. Voici les réponses à l'enquête qui m'ont intéressées :

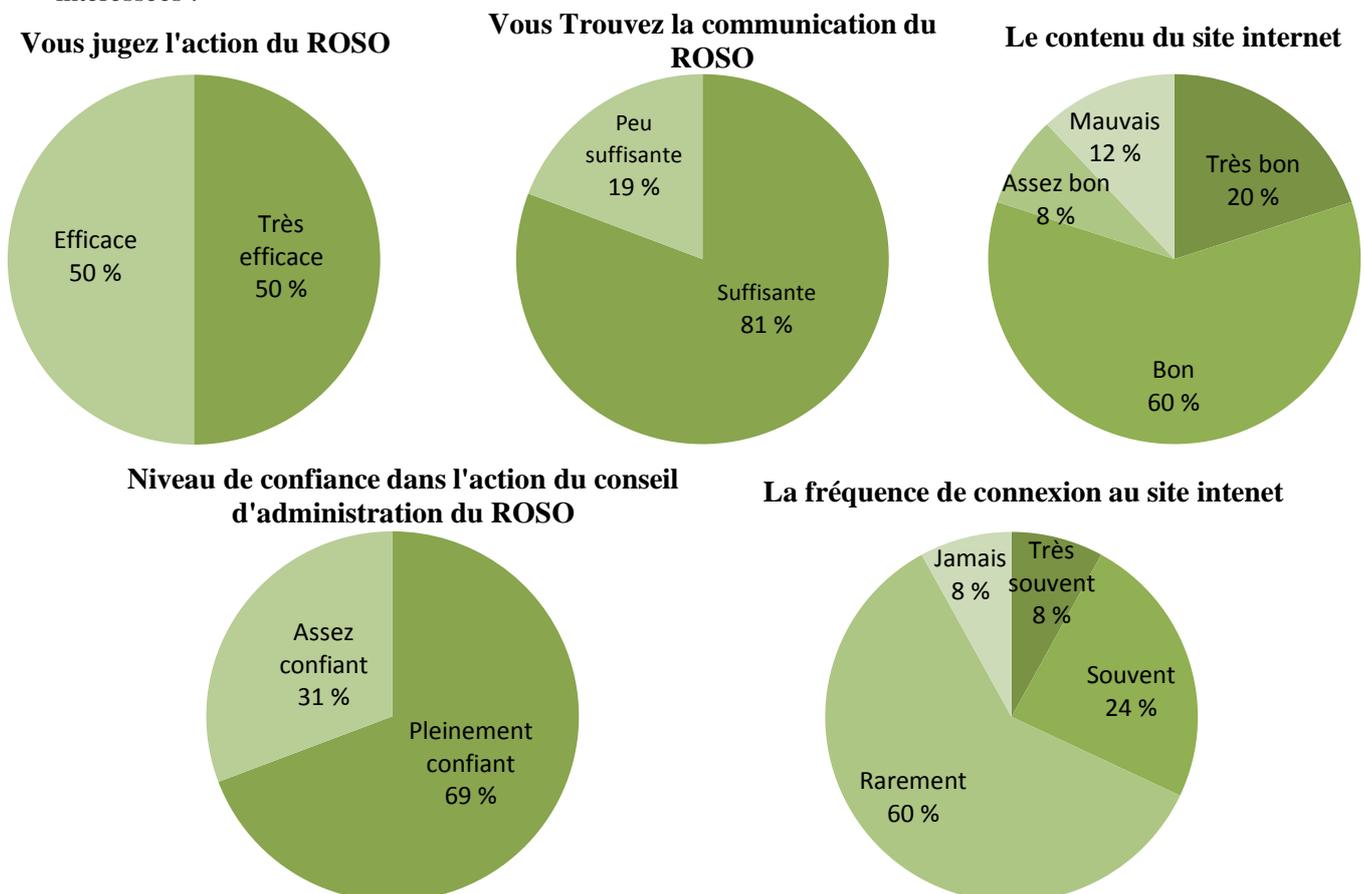


Figure 1 : Camembert mettant en proportion les réponses de l'enquête de satisfaction.



Pour mieux connaître l'association il m'a semblé important de faire participer les membres en réalisant un sondage pour savoir ce qu'ils pensent de cette union.

Voici ce sondage avec une synthèse des réponses des membres ayant répondu. Sur 60 mails envoyés j'ai reçu 10 réponses, soit 84% d'abstention. Certains membres ne possèdent pas ou utilisent très peu internet, de plus ce sont des bénévoles qui n'ont pas forcément le temps de répondre à des questionnaires. Les réponses que j'ai reçues sont les réponses des membres qui font partie du conseil d'administration du ROSO.

1- Pourquoi avez-vous rejoint le ROSO ?

Rejoindre le ROSO pour :

- une aide précieuse.
- mieux cerner les problématiques.
- les valeurs qu'il défend et être plus fort.
- des besoins de compétence dont le ROSO dispose.
- avoir des informations complémentaires notamment sur le plan réglementaire.
- la confrontation d'expériences avec d'autres membres du ROSO.
- s'opposer à un projet de la municipalité.

2- Lors de votre adhésion, qu'auriez-vous aimé connaître qui n'était pas communiqué ?

L'organigramme des compétences disponibles au ROSO.

3- Que vous apporte le ROSO ?

Une structure sérieuse et reconnue dans l'Oise qui apporte son expertise et sa connaissance, le ROSO est indispensable pour naviguer dans les arcanes des services officiels.

4- Quels sont les points positifs du ROSO ?

Le ROSO est reconnu dans l'Oise, il a une représentativité vis-à-vis de l'administration et est respecté des services de l'État.

C'est une structure sérieuse, indépendante, à l'écoute, il forme un réseau qui permet un échange d'expériences et d'informations. Certains membres associatifs ne s'intéressent qu'à ce qui se passe chez eux, le ROSO permet de généraliser et de globaliser pour mieux défendre l'environnement.

C'est une structure indépendante financièrement (contrairement à Picardie nature) donc pas de comptes à rendre, ce qui lui permet de rester impartial. De plus il y a une liberté d'opinion car il n'est associé à aucun parti politique.

5- Quels sont les points négatifs du ROSO ?

Le ROSO est animé par des bénévoles, il est donc parfois difficile d'avoir une action structurée au niveau du département vu l'ampleur de la tâche ainsi que la grande diversité des opérations. Il n'y pas assez de personnes pour aller dans le détail des sujets et peu de jeunes motivés pour relever les défis.

Il a une étiquette verte, d'écolo qui colle à la peau.

La visibilité des actions est insuffisante.

C'est une association départementale et non régionale.

6- Comment voyez-vous la communication du ROSO ?

La communication interne n'est pas un souci le président communique beaucoup. La communication entre associations est plus difficile, mais cela est lié à un désir de ne pas créer de tensions par des positions pouvant être parfois compliquées.

Communiquer sur toutes les actions pas seulement les actions qui sont menées en justice, montrer plus souvent les actions qui sont résolues de manière amiable qui satisfont tout le monde.

Il faut communiquer de manière variée pour toucher le plus de monde possible : médias, internet (mais ceci impose une structure permanente).



7- Qu'est-ce qui vous semble essentiel à montrer pour présenter le ROSO sur un panneau d'exposition ?

Il faut montrer la solidarité entre associations au service de l'Environnement et du développement durable de l'Oise.

8- Préférez-vous une plaquette (sous forme de dépliant qui se rabat en 3 ou 4 parties) ou une brochure (sous forme de livre de quelques pages) pour présenter le ROSO ?

Un dépliant qui se rabat en 3 ou 4 pages.

→ Suite à ces éléments, j'ai pu réaliser un plan de communication. Ce dernier étant une composante essentielle au développement d'un organisme, il doit donc faire l'objet d'une méthodologie adéquate.

B. Plan de communication

1. La nécessité de communiquer

La promotion du ROSO passe par la mise en place d'une stratégie de communication visant à proposer une image positive de l'association dans le domaine de la protection de l'environnement.

a. Les caractéristiques de la communication environnementale

La communication environnementale se fait selon la réglementation sur l'information et la transparence environnementale.

- Le principe 10 de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement prévoit la participation des citoyens aux questions environnementales, qui doit être facilitée par la mise à disposition des informations détenues par les autorités.
- la Convention Aarhus se décline selon les axes suivants :
 - Développer l'accès du public à l'information.
 - Favoriser la participation du public à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement.
 - Étendre les conditions d'accès à la justice en matière de législation environnementale et d'accès à l'information.
- La Charte de l'environnement pose le principe d'information.
 - **Article 7** : Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.
 - **Article 8** : L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.
- Code de l'environnement (article L 124-1 à 124-8).

b. Les spécificités de la communication environnementale

La communication environnementale est une communication des médias, des organisations et des partis politiques sur le thème du développement durable et de l'environnement. Elle présente des réalités physiques (pollution, eau, air, ressources...) et sociales, et repose sur un jugement humain (éco-citoyenneté, développement durable...).

Les notions d'environnement et de développement durable sont marquées par une incertitude scientifique. Elles sont liées à l'évolution de la sensibilité environnementale.



c. Comment communiquer ?

La communication doit s'appuyer sur du concret, sur la transparence et la clarté, pour pouvoir donner confiance. Ces communications environnementales renvoient l'Homme à ses angoisses, il est donc nécessaire de ne pas dramatiser et de garder un ton positif. Il est aussi nécessaire d'adopter un registre modeste car le public est conscient que les résultats des actions environnementales sont perfectibles. Il faut garder un caractère pédagogique et être adapté au niveau de connaissance des cibles visées, co-construire avec elles, et si possible éco-concevoir les campagnes (les supports et les modes de diffusion).

2. L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats)

Cette analyse a pour objectif de faire un diagnostic des points positifs (force et opportunité) et des points négatifs (faiblesses et contraintes) du projet pour pouvoir adapter son plan de communication.

Points positifs : Regroupement de plus de 80 associations. Le ROSO est reconnu dans l'Oise et c'est une structure sérieuse, indépendante, il forme un réseau qui permet un échange d'expériences et d'informations.

Points négatifs : Ne possède pas de locaux lui appartenant. Le ROSO étant animé par des bénévoles, il est parfois difficile d'avoir une action structurée au niveau du département. La visibilité des actions est insuffisante.

3. Les objectifs de la communication

C'est le résultat final que l'on veut obtenir. Il y a ainsi trois types d'objectifs :

- Les objectifs cognitifs (faire connaître) : ils visent à augmenter la notoriété globale du ROSO.
- Les objectifs affectifs (faire aimer) : il s'agit d'améliorer l'image du ROSO.
- Les objectifs conatifs ou comportementaux (faire agir) : il s'agit d'attirer de nouveaux membres et de faire comprendre l'utilité d'un tel regroupement d'associations aux individus extérieurs.

4. Analyse des cibles de la communication

Cible générale : Tout individu s'intéressant au ROSO.

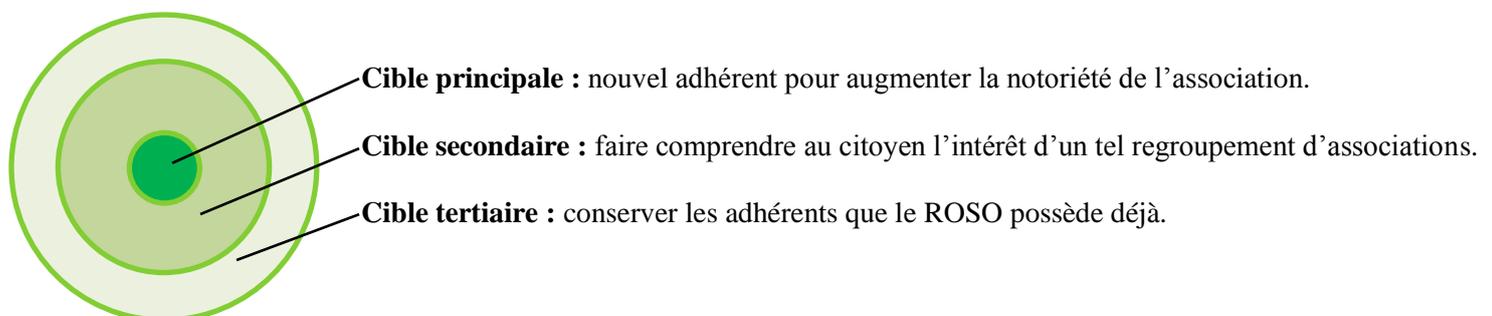


Figure 2 : Cibles de la communication.

5. La stratégie de création

Elle représente les instructions que l'on donne pour concevoir le message. Elle découle des objectifs de communication et de la cible.

La méthode repose sur :

- la promesse : il faut donner des raisons à l'individu d'adhérer au ROSO.
Il faut par ailleurs justifier de la promesse, en apportant la preuve de ce qu'on avance.
- la tonalité de la communication : c'est le ton et/ou l'ambiance. Ici pour présenter le ROSO un ton informatif est de rigueur mais pas trop solennel pour pouvoir être proche des gens s'intéressant au ROSO.
- les contraintes : avoir une présentation intemporelle et un budget raisonnable car le ROSO garde ses ressources financières pour ses actions en justice.

6. Le plan d'action

Il y aura donc la création d'un ou plusieurs panneaux et d'une plaquette de 3 à 4 volets en fonction de la quantité d'informations nécessaires à une présentation complète du ROSO.

Les moyens de communication choisis sont :

a. Les grands médias

- la presse écrite avec :
Le Courrier picard : journal quotidien régional de la presse écrite française diffusé en Picardie, dans la Somme dans l'Oise et l'Aisne dans l'arrondissement de Saint-Quentin, ainsi que dans les départements limitrophes et à Paris.
Le Parisien : quotidien d'information en édition départementale dans l'Oise.
Oise Hebdo : hebdomadaire d'informations générales du département de l'Oise.

b. Les hors-médias

- La création d'une plaquette.
- L'affichage sous forme de panneaux d'exposition qui doivent être facilement transportables et résistants pour pouvoir être déplacés lors des réunions.
- Suite à la réalisation des panneaux, il y aura des présentations par l'intermédiaire d'exposition.
- Le site internet du ROSO (<http://asso-roso.org/>) doit être mis à jour avec de nouveaux documents et vidéos.
- Une réalisation d'un prix du meilleur geste en construction durable/éco-construction pour les communes qui souhaitent s'inscrire au concours et présenter leur réalisation.
- Je dois m'intéresser à la manière de rédiger un communiqué de presse afin de pouvoir trouver une méthode pour améliorer les communiqués de presse.

II. Réalisation de la communication

A. Mission principale : faire connaître l'association

1. Par la création de supports physiques

Avant de penser à la plaquette ou au panneau qui devront tous deux présenter le ROSO, il est important de penser au contenu de ceux-ci et à la façon de les présenter. Le contenu doit être le plus intemporel possible.

Avant d'apprendre à connaître l'association, j'ai donc marqué toutes les questions qui me permettraient de mieux de la connaître, puis j'ai cherché les réponses dans les documents existants tels que les guides et les chartes. Cela m'a permis de réaliser des petits textes organisés de manière progressive afin de convaincre les cibles de l'intérêt et de l'utilité de ROSO. Ces titres sont explicites pour savoir exactement ce que l'on va y trouver. Voici les différentes parties :

- **Notre activité :** comme son nom l'indique, ce titre présente l'activité de l'association en expliquant en quoi consiste le regroupement d'associations et met en valeur sa notoriété auprès des pouvoirs publics.
- **Fonctionnement du ROSO :** cette partie est plus technique, elle décrit l'organisation du ROSO, permet de mettre en valeur que ce sont les organisations membre du ROSO qui le gèrent.
- **Notre histoire :** il est important de présenter l'historique de l'association pour montrer sa force et son exceptionnelle longévité. Pour mettre en image cette progression et le déploiement du ROSO, j'ai décidé d'utiliser la métaphore d'un roseau (en rappel au logo) qui pousse. Pour renforcer le côté expansion du ROSO, ces images du roseau qui pousse sont placées sur une frise chronologique.
- **Les membres du ROSO :** permet de mettre en valeur la force du ROSO par le nombre d'associations adhérentes et sa large répartition dans tout l'Oise. Pour un effet plus marquant j'ai introduit l'une des cartes que j'ai réalisées.
- **Nos compétences :** à la demande des membres du ROSO, j'ai listé les compétences que possède le ROSO. Pour éviter d'avoir une liste qui pourrait être hiérarchisée et pénible à lire, j'ai disposé ses compétences sous forme d'étoile.
- **Notre rôle :** il s'agit de lister les missions que le ROSO exécute elles seront agrémentées d'images pour alléger le listing qui peut être lourd à lire. Les rôles sont complétés d'une seconde liste qui énumère les plus importantes commissions auxquelles le ROSO participe, ce qui permet à de nouveaux adhérents ou aux collectivités de se rendre compte de l'importance de cet organisme.
- **Nos buts :** cette partie est redondante et sera peut-être supprimée à terme ou fusionnée avec les parties **Notre activité** et/ou **Notre rôle**.
- **Actions réalisées :** cette partie permet de montrer les grandes actions que le ROSO a gagnées ou a mené à bien, ce qui permet de justifier de la promesse en apportant des preuves. Elle permet aussi de mettre en valeur les 4 guides réalisés par l'association.
- **Pourquoi adhérer au ROSO :** cette dernière partie résume brièvement les 5 raisons qui pourraient convaincre une association de rejoindre le regroupement. Ces 5 raisons sont : « Ensemble nous sommes plus forts ; Les services de l'État saluent la qualité de notre travail et de nos actions ; Une structure de dialogue et de concertation ; Le ROSO offre un soutien d'information et technique aux associations ; Une liberté d'opinion ; Une indépendance financière »



Pour avoir un support agréable, il faut qu'il soit visuel. Pour cela réalisons une petite charte graphique :

- **Le logotype**, il est déjà réalisé et reste inchangé depuis une trentaine d'années. En général il se situe en entête et se trouve toujours sur un fond blanc. Son nom peut être retiré comme sur le site internet.

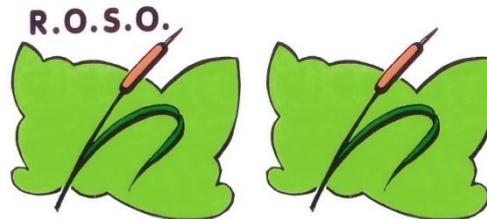


Illustration 1 : Logo avec et sans nom.

- **Les polices de caractères** utilisées dans les documents devront apporter un bon confort de lecture. Je pense utiliser des polices d'écriture classiques telles que « Times New Roman » ou « Comic Sans MS ».
- **Les couleurs** des présentations sont des nuances de vert avec un vert identique à celui du logo pour le rappel, et des nuances de gris allant du blanc (pour le fond et le côté écologique et économique de l'encre) au noir.



Figure 3 : Gamme des couleurs utilisées pour les supports.

- **Les éléments graphiques** utilisés seront des courbes et des arrondis pour un aspect harmonieux.
- **Le choix des images et des illustrations** est important : les supports seront donc agrémentés de photos de nature, qui doivent impérativement être positives, ne pas monter de catastrophe environnementale car les lecteurs savent que l'environnement va mal, ce n'est pas la peine de le leur rappeler et de dramatiser.

a. Création de la plaquette

Au début, une hésitation sur le type de document de présentation était présente : qu'est ce qui convient le mieux pour présenter le ROSO, une plaquette ou une brochure ? Suite au sondage et à une étude de prix, la plaquette est apparue plus intéressante. Il reste à savoir pour quel type de plaquette opter : un dépliant en accordéon ou un roulé ?





Figure 4 : Types de plaquettes.

Après discussion avec des membres du ROSO, nous avons choisi de faire une plaquette sous forme de roulé. Pour le format, nous opterons pour un A5 ou un A4 (plaquette fermée) en fonction de la quantité de texte à disposer avec ses éléments graphiques. Pour le moment, je vais réaliser un prototype sur la base d'un format A4 (annexe 3).

On peut imaginer que la plaquette pourra être éco-conçue par le choix de papiers, d'encre et de finitions pour un impact écologique minimal, avec peut-être la possibilité des écolabels pour participer à la diffusion des messages d'éco-responsabilité en matière d'impression.

b. Création du panneau

Le panneau à créer doit être transportable, pour pouvoir être présenté lors des réunions. Les textes à disposer dessus sont les mêmes que pour la plaquette. On peut donc imaginer la création d'un ou deux panneaux en fonction de la disposition des textes et des éléments graphiques. La dimension des panneaux reste à être déterminée. Je vais proposer deux types d'affichage :

- Le roll-up : c'est une bâche tendue qui peut se rouler. Il est à mon avis plus facile à transporter mais a un certain coût.
- Le panneau de format A0 (84,1 × 118,9 cm) en plexi ou plastique alvéolé qui est rigide, donc plus difficile à transporter mais présente une certaine solidité.



Illustration 2 : Exemple de roll-up de l'association Picardie nature.

Réalisation d'un prototype de panneau en annexe 4.

2. Par un apport de divers sujets sur le site internet

a. Création d'une carte interactive des membres du ROSO

J'ai réalisé une carte en cherchant la localité de chaque association membre que j'ai placée avec une punaise sur 12 fonds de carte de l'Oise différents (forêts, cours d'eau, communauté de commune...) (annexe 1), pour pouvoir laisser le choix de la carte aux adhérents du ROSO. La carte



retenue, sous réserve de modifications (illustration 3), va prochainement être mise sur le site et sera interactive grâce à l'aide de l'informaticien qui s'occupe du site internet : lorsque le curseur passera au-dessus d'une punaise, un encadré apparaîtra avec le nom de l'association et éventuellement un lien vers le site internet de celle-ci (la liste des associations avec leur site est en annexe 2). Ceci permet de mieux faire connaître les membres du ROSO et de renforcer la cohésion du groupe.

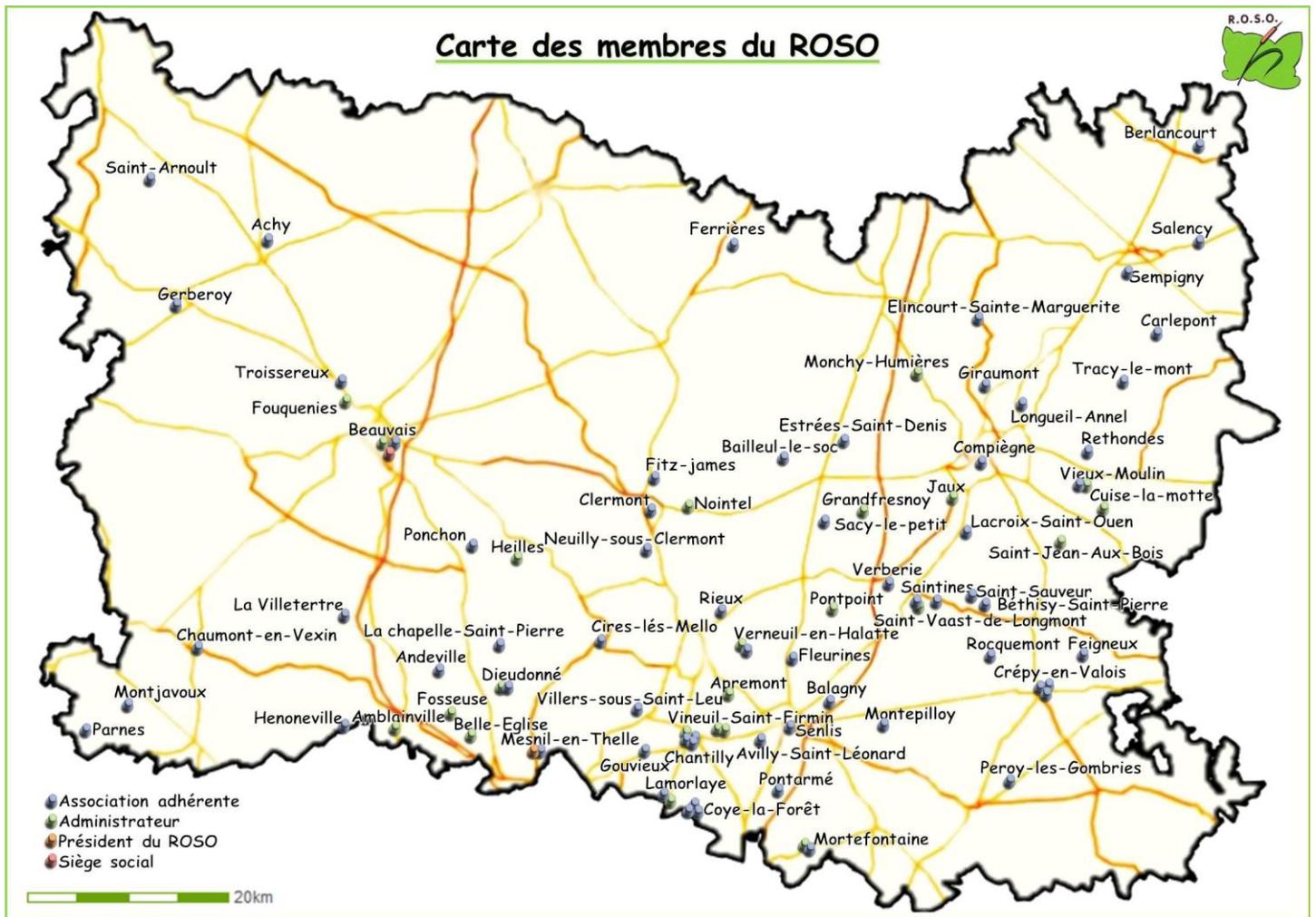


Illustration 3 : Carte des membres du ROSO.

b. Création de sujets vidéo

Dans le but d'avoir toujours des nouveautés sur le site internet, il m'a été demandé de réaliser des petits reportages vidéo qui seront diffusés toute l'année. Pour le moment, j'ai fait deux interviews :

- Une association membre du ROSO qui m'a permis de faire deux vidéos : *Présentation de l'association Tracy Environnement*, qui présente une association membre et parle de son intérêt à avoir rejoint le ROSO, et *Tracy Environnement nous parle des déchets*, qui nous raconte comment cette association imagine le futur de nos déchets en luttant contre les incinérateurs et les décharges et en mettant en valeur la filière recyclage et la diminution des déchets par le bon comportement des habitants.
- L'un des 7 vice-présidents m'a présenté les problématiques liées aux forêts de l'Oise. Je suis actuellement en train de traiter ces vidéos et j'espère pouvoir réaliser 4 vidéos sur les thématiques suivantes : le sauvetage des batraciens lié au manque de crapauduc, la diminution de la biodiversité dans les forêts de l'Oise, le manque et la destruction des bio-corridors, la gestion forestière à Chantilly (le problème de la forte coupe à blanc des forêts).

Ces vidéos ne doivent pas dépasser 5 minutes. Le temps souhaité est de 2 à 3 minutes pour pouvoir avoir des sujets brefs et ne pas lasser les internautes. La vidéo doit contenir le logo de l'association, j'ai donc décidé de l'animer et de commencer la vidéo par ce logo. Ensuite, la vidéo contient des questions écrites accompagnées d'une musique et suivie de l'explication de la personne interviewée. L'essentiel de mes transitions sont des fonds enchainés ou des fonds noirs pour rester classique et sérieux. A la fin de ce jeu de questions-réponses, il y a un mini générique où j'indique le nom de la personne interviewée et je signe ma réalisation. Pour finir, l'adresse du site internet apparaît.

3. Par la création d'un concours

Lors de mon arrivée au ROSO, un projet de charte de la concertation ainsi que différents guides d'aide (notamment un guide sur la mise en place de documents d'urbanisme) avaient déjà été mis en place par les précédents stagiaires du ROSO. La charte a été rédigée afin de pouvoir faire appliquer au mieux la loi Grenelle au niveau local et permettre de fixer des règles autour de la concertation dans le cadre de la mise en place de documents d'urbanisme. Celle-ci permet l'instauration de la gouvernance à cinq, réunissant à la fois les représentants de l'État, les partenaires sociaux, les organisations syndicales et patronales, les associations de la société civile et les collectivités territoriales. Par la suite une action de communication a eu lieu pour faire connaître les différents supports créés.

Dans la poursuite de cette démarche j'ai commencé à réfléchir à la création d'un concours pour récompenser les villes qui jouent le jeu du développement durable et qui réalisent des constructions éco-conçues, afin de faire affirmer et accepter le ROSO en tant qu'acteur primordial et incontournable dans la mise en place de documents d'urbanisme.

Pour cela, j'ai rédigé une première ébauche de règlement ([annexe 5](#)). Le but est de rappeler que le ROSO est toujours présent, que dorénavant la charte de concertation a été signée par certains élus et qu'il faut donc s'engager. Cette action permettra peut-être de faire signer cette Charte à de nouveaux élus.

B. Mission secondaire : contribuer à l'activité associative

Parallèlement à ma mission de communication, il m'a été demandé de participer à l'activité associative. Ainsi, au cours de mon stage j'ai eu la chance de pouvoir assister à différentes réunions.

J'ai assisté à une réunion du conseil de la communauté de commune du pays de Thelle, et j'ai pu observer comment la communauté de commune gère son regroupement.

J'ai pu observer une commission d'urbanisme de la ville de Pont-Saint-Maxence pendant laquelle j'ai assisté à la vérification du PLU en cours de création, aux interrogations et à la gestion des zones urbaines. Pour comprendre cette réunion, j'ai parcouru et me suis intéressé au SCOT de la communauté de commune du pays de l'Oise et Halatte.

J'ai pu être présent à une commission départementale de la nature, des paysages et des sites en formation "Publicité", qui consiste à valider la réglementation des affichages publicitaires dans les communes.

Au Conseil d'Administration du ROSO, j'ai pu rencontrer tous les administrateurs de l'association. En assistant à cette réunion, j'ai pu entendre parler de tous les sujets actuels que l'association traite et me rendre compte de la diversité d'action de l'association. De plus, écouter les administrateurs m'a permis de repérer les points forts et faibles de l'association.

Je participe aux réunions avec les membres du ROSO sur l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre de la révision du SCOT de Communauté de Communes des Sablons. Les réunions s'articulent sur le document de travail fourni pour le SCOT, qui propose des solutions à des problèmes qui ne sont pas décrits dans le détail : il manque l'étude



d'analyse ce qui donne des difficultés au groupe de travail qui manque d'information. De plus, nous sommes préoccupés par la généralité du document qui est peu précis : par exemple il évoque une mise en place de circulation douce mais ne précise pas quel type de circulation douce (pistes cyclable, zone 30...). Par ailleurs, le SCOT n'évoque pas le patrimoine et cela inquiète fortement les associations concernées.

J'ai dû réaliser un reportage photo pour pouvoir constater l'inquiétude des habitants de Monts sur l'installation de poteaux électriques et d'éclairage dans des zones agricoles : les habitants craignent que ce soit une façon d'introduire de nouveaux terrains à bâtir. Je me suis donc renseigné sur la ville qui est en site inscrit, ensuite j'ai parcouru le village pour localiser les poteaux électriques et je les ai pris en photos. J'en ai fait une synthèse ([annexe 6](#)) que j'ai transmise à mon maître de stage, ainsi qu'un petit texte rédigé pour un communiqué de presse ([annexe 7](#)) expliquant le problème de ces poteaux électriques.

On m'a confié la tâche d'étudier un dossier d'enquête publique pour aider le maire de la commune de Boran-sur-Oise qui a demandé l'aide du ROSO pour s'apposer à la construction d'un entrepôt. Mon rôle a été de lire, comprendre, synthétiser et présenter toutes ces informations et ces remarques auprès du président du ROSO, afin qu'il puisse rédiger un courrier au commissaire enquêteur pour argumenter sur l'avis défavorable du ROSO concernant le projet de construction d'un entrepôt ICPE soumis à autorisation qui s'installe sur un bio-corridor.

J'ai écrit dans le cahier de l'enquête publique : « *Enquête publique consultée par Maxime BOITEL, chargé de mission pour le ROSO, le 16/05/2011, émet un avis défavorable sur le bâtiment N°3. L'étude sur le corridor écologique est incomplète et peu précise, la proposition de réduire le bio-corridor à une étroite bande n'offre pas une fonctionnalité suffisante au passage de la faune. Le ROSO va adresser un courrier au commissaire enquêteur.* »

III. Bilan des actions et continuité de la démarche

A. Continuité et bilan des actions

Mon stage s'étendant sur 3 mois, mon travail sur la plupart des missions n'est pas encore terminé. Toutefois, il est possible de faire d'ores et déjà un bilan des différentes actions entreprises depuis mon arrivée.

Pour la plaquette, je suis en attente de correction et modification des textes auprès des administrateurs du ROSO qui vont me faire part de leur opinion. J'ai pris rendez-vous avec un administrateur du ROSO pour travailler et améliorer mon premier prototype de plaquette ([annexe 3](#)). Une fois la plaquette validée, je devrais contacter des imprimeurs pour voir l'offre la plus intéressante afin de publier la plaquette, et me renseigner sur ce que l'on peut faire pour réaliser une plaquette éco-conçue.

Concernant les panneaux, il faut que je rencontre mon maître de stage pour lui parler des différentes possibilités de panneaux et pouvoir après finaliser la présentation des textes et des illustrations. Ensuite il faudra faire une étude de prix pour l'impression du produit.

Les cartes et la liste des associations avec leurs sites ont été fournies à l'informaticien qui s'occupe de les mettre sur le site internet.



Je vais continuer mon travail de traitement de vidéo et d'interview afin de pouvoir fournir à la fin de mon stage de nombreuses vidéos pour alimenter le site internet.

De plus, il m'a été demandé de réaliser un organigramme avec photos indiquant les compétences du président et de chaque vice-président qui serait mis sur le site internet.

Pour l'ébauche du concours, j'attends maintenant une concertation avec les administrateurs du ROSO pour déterminer le type de prix qui sera décerné, les dates et les modalités du concours. Par la suite, il faudra réaliser un publipostage en utilisant le fichier informatique regroupant toutes les adresses des maires de l'Oise obtenu par le précédent stagiaire.

Je dois obtenir des informations sur le moyen de mieux rédiger un communiqué de presse afin de trouver une méthode pour améliorer les communiqués de presse du ROSO, dans l'optique de les voir publier dans les journaux locaux et régionaux.

Nous sommes en attente de réponse du commissaire enquêteur sur la construction d'un entrepôt ICPE soumis à autorisation qui s'installe sur un bio-corridor à la commune de Boran-sur-Oise.

Nous restons attentifs à la suite des événements sur la commune de Monts

Il m'a été demandé récemment, si cela est possible d'ici la fin de mon stage, d'aider à lister les communes de l'Oise possédant un site internet et de vérifier si elles mettaient en ligne leurs documents publics. Le but de cette mission est d'inciter les mairies n'ayant pas de site internet à en créer un, ou d'y publier leurs documents publics lorsqu'elles ne le font pas.

En plus de la continuation de mes actions déjà entreprises, je prévois de participer à diverses réunions tout au long de mon stage, car elles m'enrichissent un peu plus à chaque fois.

Suite à mes participations aux réunions des membres du ROSO sur l'élaboration du PADD dans le cadre de la révision du SCOT de Communauté de Communes des Sablons, je vais assister le 8 juin 2011 à la première réunion d'élaboration du SCOT des Sablons avec les membres de la communauté de communes, ainsi que l'ensemble des personnes concernées.

Le 23 juin, je vais pouvoir assister à la réunion du club DDT qui portera sur l'aménagement départemental des espaces agricoles et les évolutions législatives dans le domaine de l'urbanisme commercial.

Le 25 juin, je participerai à la réunion du conseil d'administration du ROSO où je présenterai sûrement mes maquettes de plaquette et panneaux que j'aurai travaillées avec l'aide de certains administrateurs.

B. Bilan de la communication du ROSO

Il est difficile de réaliser un bilan de ma communication à l'heure actuelle étant donné que mes missions sont encore en cours. Les membres de l'association trouvent intéressant qu'un stagiaire s'occupe de promouvoir le ROSO, car en effet l'association n'est pas encore très connue.

Je peux dire que la création de ma carte a été la bienvenue, et bien qu'elle ne soit pas encore définitive, mes prototypes sont déjà utilisés. Cette carte a permis aux membres du ROSO de se rendre compte de la répartition géographique des différentes associations qui le composent, et j'ai constaté que certains d'entre eux n'avaient pas conscience de cette répartition.



Le travail de réalisation et de montage des vidéos est important, car elles permettent d'avoir de nouveaux sujets sur le site internet du ROSO. C'est un moyen de communication simple et rapide, souvent favorisé par les visiteurs qui préfèrent regarder une vidéo plutôt que lire un article. Le renouvellement régulier de l'actualité du ROSO et de ses membres rend le site attractif, ce qui donne envie aux visiteurs d'y revenir, et élargit ainsi son public.

Réaliser une plaquette et un panneau sur une association inconnue avant d'y entrer est un travail qui me semblait délicat, car je n'étais pas sûr d'avoir bien cerné l'enjeu, d'être capable de retranscrire ses 36 ans d'histoire sans maladresse.

Mais grâce aux réunions et aux échanges avec les membres, j'ai pu assez vite déterminer l'enjeu et l'intérêt du ROSO. Il est en effet indispensable de mieux promouvoir le ROSO, car plus sa communication sera forte et visible, plus il sera connu et par là même redouté de ceux qui ne respectent pas les normes environnementales et risquent alors de se voir assignés devant les tribunaux, aussi bien sur un plan administratif que pénal. J'espère donc que mon action de communication aura l'impact attendu.

Les différentes actions ne peuvent que renforcer la reconnaissance du ROSO en tant qu'organisme d'intérêt public dans le domaine de l'environnement et conforter les positions déjà prises au sein des différentes commissions auxquelles il participe à l'heure actuelle.

La communication se doit d'être transparente et continue pour qu'il y ait un changement dans la sensibilisation et l'implication de tous les acteurs, du citoyen aux décideurs.

L'avenir du ROSO est peut-être de faire évoluer cette association pour passer à un échelon régional. Mais pour le moment il possède déjà beaucoup d'actions en cours et la nécessité de protéger l'environnement se fait de plus en plus sentir.



Conclusion

Ce stage m'a apporté et va continuer de m'apporter beaucoup de nouvelles expériences. On m'a confié diverses missions qui ont été pour moi très intéressantes et enrichissantes.

Mon manque d'expérience m'a mené à faire des erreurs, mais je me suis aussi rendu compte que mon point de vue pouvait être intéressant.

Bien que mon stage se soit passé à mon domicile, j'ai eu l'impression d'être dans la vie active et c'est une excellente expérience. J'ai effectué des déplacements et ainsi rencontré de nombreuses personnes. J'ai pu dialoguer avec des personnes très motivées qui, passionnées ou spécialistes, ont toutes la volonté d'agir et se donnent les moyens de le faire. Pouvoir échanger avec des personnes plus compétentes que soi est une chance qu'il faut saisir si l'on veut progresser.

Ces échanges m'ont permis de développer ma capacité relationnelle.

La gestion de mon temps m'a posé parfois quelques difficultés car la grande diversité de mes missions me faisait m'éparpiller, mais grâce à un bon encadrement de la part de mon maître de stage et au cours de communication que j'ai eu cette année, j'ai pu réaliser un plan d'action qui m'a permis de centraliser mes idées et d'avancer dans mes projets.

J'étais impressionné par le fait de réaliser des vidéos qui seront diffusées sur internet. J'avais peur de ne pas être à la hauteur pour interviewer et réaliser les vidéos, mais finalement cette action se passe très bien et est très agréable, la rencontre avec les passionnés qui défendent leurs idées est très intéressante.

Au cours de ce mois, j'ai assisté à différentes réunions ou commissions qui m'ont permis de découvrir des lieux de décision et de débat importants en matière d'environnement et d'urbanisme.

Je suis impatient d'assister à l'élaboration du PADD dans le cadre de la révision du SCOT de Communauté de Communes des Sablons, qui me passionne et confirme mon choix de m'orienter dans l'éco-construction.

Ce stage m'a fait prendre conscience de l'importance du rôle de l'urbanisme dans la protection de l'environnement et surtout de l'importance de la communication dans toutes les actions qui sont réalisées. Je ne connaissais que très peu le domaine de la communication et je suis très heureux de me former dans ce domaine qui me sera toujours utile dans ma vie professionnelle future.

Le fait de savoir que mes supports de communication vont être utilisés pour présenter l'association est extrêmement gratifiant mais aussi impressionnant dans la mesure où je ne suis encore qu'étudiant.

J'espère que mes supports aideront les personnes à comprendre l'intérêt et l'utilité du ROSO.

Table des figures et des illustrations

Figure 1 : Camembert mettant en proportion les réponses de l'enquête de satisfaction.....	5
Figure 2 : Cibles de la communication.....	8
Figure 3 : Gamme des couleurs utilisées pour les supports.....	11
Figure 4 : Types de plaquettes.....	12
Illustration 1 : Logo avec et sans nom.....	11
Illustration 2 : Exemple de roll-up de l'association Picardie nature.....	12
Illustration 3 : Carte des membres du ROSO.....	13

Table des abréviations et des définitions

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
DDE : Direction Départementale de l'Équipement.
DDT : Direction Départementale des Territoires.
DREAL : directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (sont des services déconcentrés du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement) (MEDDTL).
Les DREAL remplacent dans chaque région, hors Ile-de-France :
DRE : les Directions Régionales de l'Équipement.
DRIRE : les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.
DIREN : les Directions Régionales de l'Environnement.
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.
ONF : Office National des Forêts.
ROSO : Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise.
SCOT : schéma de cohérence territoriale.
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
PLU : Plan Local d'Urbanisme.
PNR : Parc Naturel Régional.

Bio-corridors : désigne un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce, une population ou un groupe d'espèces.

Crapauduc : passage destiné à relier deux zones entre elles pour que les amphibiens ou batraciens puissent circuler de l'un à l'autre, généralement en passant sous un obstacle (mur, route, autoroute ou voie ferrée).



Bibliographie

Guide pratique du ROSO :

La belle histoire du ROSO – Trois décennies de défense de l’environnement et du développement durable – 2008

Sites internet :

- <http://asso-roso.org/>
- <http://www.picardie-nature.org/>
- <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/index.php3>
(Pour sa documentation et les fonds de carte).
- <http://www.lesgrandesimprimeries.com>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Protection_de_l'environnement
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_graphique



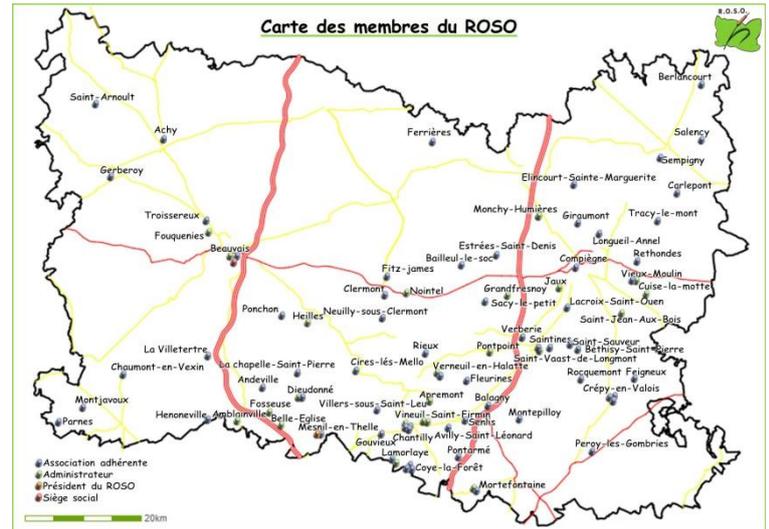
Annexes



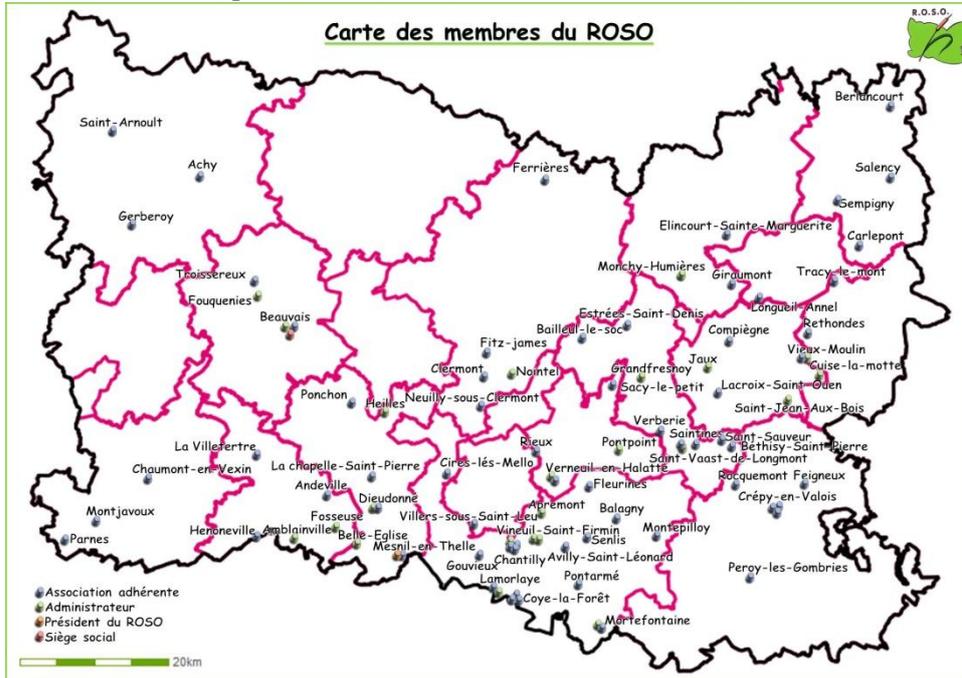
Annexe 1 : Modèles de carte proposés.



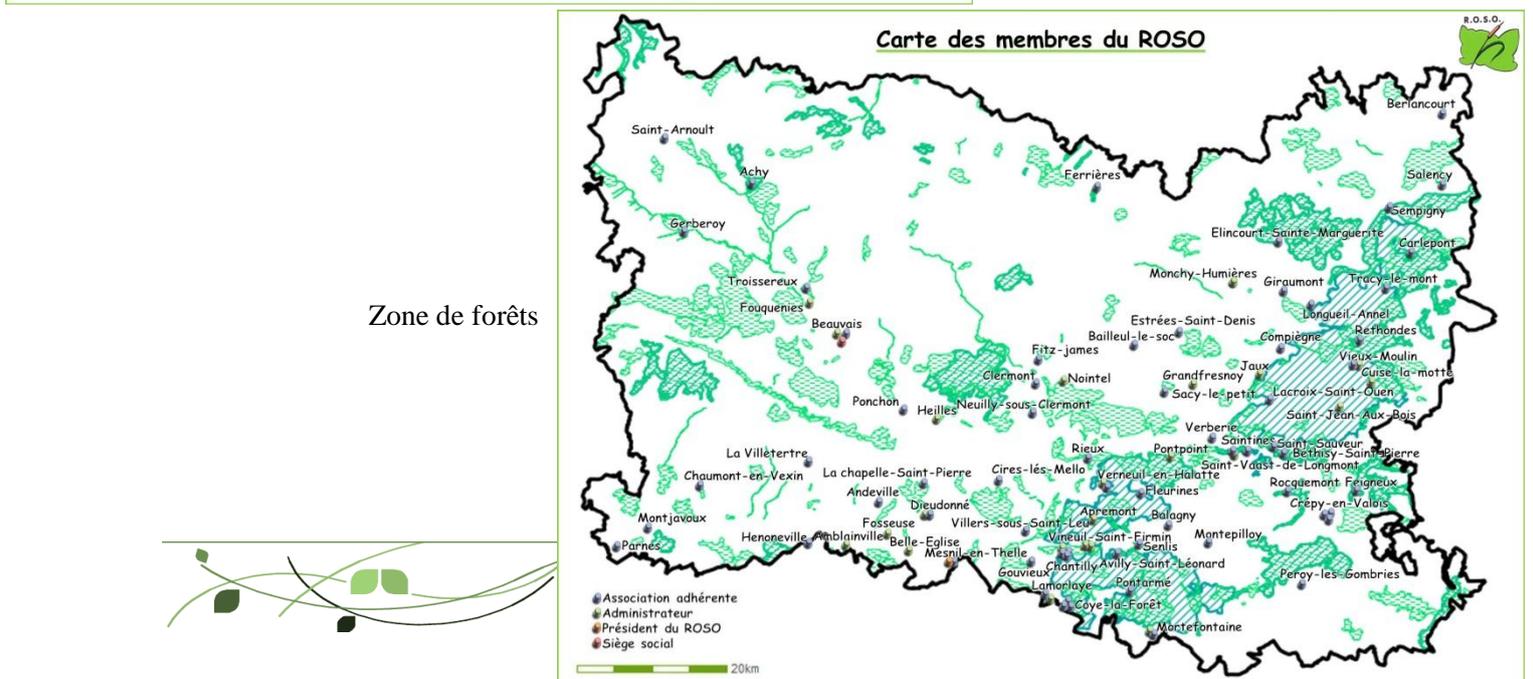
Principaux axes routiers et cours d'eau



Principaux axes routiers



Limites des communautés de communes



Zone de forêts



Annexe 2 : Liste des Associations membres avec leur site internet.

Ville	Association	Adresse internet
ACHY	Association Sauvegarde site de l'abbaye de Beaupré et de la vallée du Therinet	
AMBLAINVILLE	Association Protection et Sauvegarde d'Amblainville	
ANDEVILLE	ADEA (Association de Défense et d'entraide des Andevilliens)	http://adea.andeville.over-blog.fr/
APREMONT	Association pour la Protection de l'Environnement d'Apremont	
AVILLY St LEONARD	Défense Avenir d'Avilly St Léonard et de sa région "la Lisière"	
BAILLEUL-LE-SOC	Oise dans le vent	http://www.oise-dans-le-vent.com/
BALAGNY	A.C.E (Association de sauvegarde de l'environnement carolipontois)	
BEAUMONT LE ROGER	Association Sempigny Pont l'Eveque environnement	
BEAUVAIS	A.D.E.R.A (Association de Défense de l'Environnement des Riverains de l'Aéroport)	http://www.adera-association.com/index.htm
BEAUVAIS	Association jardins familiaux de Beauvais Centre	
BEAUVAIS	R.O.S.O.	http://asso-roso.org/
BELLE EGLISE	Association Aménagement Vallée de l'Esches	http://www.ville-chambly.fr/Fiches/Associations/Associations-environnementales/Association-pour-l-amenagement-de-la-vallee-de-l-Esches
BERLANCOURT	Mirage éolien	
BETHISY SAINT PIERRE	Bethisy Nature	http://bethisy-nature.fr/
CARLEPONT	A.S.E.C (Association de sauvegarde de l'environnement carolipontois)	
CHANTILLY	Association Sauvegarde et Avenir de Chantilly	
CHANTILLY	Association Sauvegarde et Avenir de Chantilly	
CHANTILLY	E.F.F.O.R	
CHANTILLY	Quinquempoix-Chantilly	
CHAUMONT EN VEXIN	Les Amis de la Molière	
CIRES LES MELLO	L 'Ascipathique	
CLERMONT	Histoire et Tradition	
COMPIEGNE	Fédération Pêche et Pisciculture de l'Oise	
COYE LA FORET	La SYLVE	
COYE-LA-FORET	Dialogue et Action	
CREPY EN VALOIS	Association Les Remparts de Crepy en Valois	
CREPY EN VALOIS	Défense de l'Environnement des Quartiers Sud de Crépy en Valois	
CREPY EN VALOIS	Sauvegarde du Vieux Crépy	
CUISE LA MOTTE	AEC(Association eco-citoyenne de Cuise la Motte)	http://aec2010.canalblog.com/
DIEUDONNE	Les CRIS de Dieudonne	
ELINCOURT ST MARGUERITE	Association Sauvegarde du site de Bellinglise	
ESTREE ST DENIS	Sauvegarde Environnement Dionysien	
FEIGNEUX	FENIVAL	
FERRIERES	Ferrières cadre de Vie	
FITZ-JAMES	Association Défense Propriétaires et Riverains de la rue Ernest Renan	
FLEURINES	Le Hérisson d'Halatte	http://www.herissondhalatte.org/
FOSSEUSE	Sauvegarde de l'environnement de la vallée de l'Esches	
FOUQUENIES	A.S.H.V.T (Association Sauvegarde Haute Vallée du Thérain)	
GERBEROY	Association des Amis de Gerberoy	
GIRAUMONT	Association défense de l'environnement et du cadre de vie de Giraumont	
GOUVIEUX	La Prairie	
GRANDFRESNOY	Oise dans le vent	http://www.oise-dans-le-vent.com/
HEILLES	Sauvegarde de la moyenne vallée du Thérain	
HENONVILLE	Les Amis du Château d'Hénonville	http://www.amis-chateau-henonville.fr/
JAUX	Maisons Paysannes de l'Oise	http://www.maisonspaysannesoise.fr/
LA CHAPELLE ST PIERRE	ADREIP	
LA CROIX ST OUEN	Sauvegarde Environnement Hameau Mercières aux Bois	



LA VILLETERTRE	Les Amis du Bochet	www.amisdubochet.free.fr
LAMORLAYE	ACVEL (Association Cadre de Vie et Environnement de Lamorlaye)	http://www.acvel.fr/
LAMORLAYE	ADELYS (Association de Défense de l'Environnement et du Cadre de Vie du Domaine du Lys-Chantilly et de ses Environs)	
LAMORLAYE	Association Syndicale du Lys Chantilly	http://www.lys-chantilly.fr/
LONGUEIL ANNEL	Amicale du Martellois	
MESNIL EN THELLE	Le Petit Rapporteur Mesnilois	www.lepetitrapporteurmesnilois.com
MONCHY-HUMIERES	Association pour la protection de l'environnement de la vallée de l'Aronde	
MONTEPILOU	S.A.F.H.E.C (société des Amis des Forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly)	http://www.safhec.fr/
MONTJAVOULT	Les amis du Vexin Français	http://amisduvexinfrancais.fr/
MORTEFONTAINE	Défense de Mortefontaine Village de l'Oise	
MORTEFONTAINE	Société Amis des Forêts d'Halatte Ermenonville Chantilly Senlis	http://www.safhec.fr/
NEUILLY SOUS CLERMONT	APPLAN (Association de Protection et de Préservation du village de Lierval, Auvillers, Neuilly-sous-clermont)	
NOINTEL	Sauvegarde de Nointel	
PARNES	Association des Amis du Vexin Français	http://amisduvexinfrancais.fr/
PEROY les Gombries	Valois Environnement	
PONCHON	A.H.C.P (Association des habitants de la commune de Ponchon)	
PONTARME	Association Sauvegarde de Senlis	http://senlis-sauvegarde.com/index.html
PONTPOINT	Association Défense Protection de l'Environnement Pontpoint St Maxence	
RETHONDES	Synergie RN31	
RIEUX	Vivre à Rieux	
ROCQUEMONT	Association Préservation du cadre de vie de Rocquemont	
SACY LE PETIT	Ateliers d'Artistes de Sacy	
SAINT ARNOULT	Maisons Paysannes de l'Oise	http://www.maisonspaysannesoise.fr/
SAINT SAUVEUR	Le Village	
SAINTINES	Association des Riverains de la Décharge de Néry/Saintines	
Saint-Jean-Aux-Bois	Oise-Nature	
SALENCY	Association de Défense du Pays Salencien	
SEMPIGNY	A.S.P.E. (Association Sempigny-Pont-l'evêque Environnement)	
SENLIS	Les chemins de la Biguë	
St VAAST DE LONGMONT	Pas de centrale en basse automne	http://www.pasdecentrale.fr/
St VAAST DE LONGMONT	Vivre à Saint Vasst de Longmont	
TRACY LE MONT	Tracy environnement	http://www.tracy-le-mont.org/tracy-environnement/index.html
TROISSEREUX	ASCVE des fonds de Houssoy le Farçy	
VERBERIE	C.P.I.E (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des pays de l'Oise)	http://www.cpie60.fr/
VERNEUIL EN HALATTE	Dialogue et Citoyenneté	
VERNEUIL EN HALATTE	VERN'ŒIL	
VIEUX MOULIN	Association Vieux Moulin et protection du Marais	
VIEUX MOULIN	Les Amis de Vieux Moulin	
VILLERS SOUS ST LEU	A.B.M.A.R.S (Association des botanistes et mycologues amateurs de la région de Senlis)	http://abmars.e-monsite.com/
VINEUIL ST FIRMIN	Association Défense de l'Environnement de Vineuil St Firmin	http://www.adev-oise.fr/
VINEUIL ST FIRMIN	Union des amis PNR 3 Forêts-Oise pays de France	



Annexe 4 : Deuxième prototype de panneaux au format A0.



R.O.S.O.

Notre activité

Le **R**egroupement des **O**rganismes de **S**auvegarde de l'**O**ise est une union d'associations ouverte à tous les organismes de l'Oise concernés par la défense, l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.

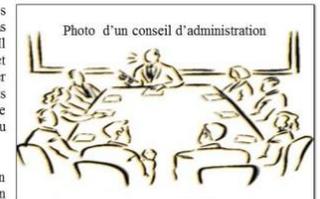
Le ROSO, en tant qu'association départementale représentative, est conduit à présenter son point de vue, à formuler des vœux, ou à prononcer son avis sur diverses questions d'environnement, de patrimoine, de cadre de vie et d'aménagement, notamment dans des instances officielles.

Grâce à son ancienneté il est devenu un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités territoriales en matière d'urbanisme et d'environnement dans le département.

Il est essentiellement une structure de dialogue et de concertation :

- entre les associations elles-mêmes, provoquant la mise en commun de réflexions, compétences, expériences, propositions.
- avec les pouvoirs publics et organismes publics, en prenant part à toutes actions susceptibles de préserver ou d'améliorer l'environnement et le cadre de vie et de favoriser le développement durable.

Le ROSO n'a pas de position définitive sur les grands enjeux environnementaux, mais étudie au cas par cas les problèmes posés par tel ou tel projet. Il précise sa position par la confrontation d'opinions et d'idées de ses membres, ce qui lui permet de garder une liberté totale d'intervention face à des courants politiques ou autres. Chaque association membre participe autant qu'il lui est possible aux actions du ROSO.



Dans le cadre de son agrément pour la protection de l'environnement, le ROSO est amené à ester en justice pour la défense de ses intérêts et également de ses membres.

Le ROSO n'entend ni absorber les associations, ni se substituer à leurs libres initiatives, mais les supporter et les aider jusqu'au contentieux juridique s'il le faut.

Fonctionnement du ROSO

L'assemblée générale annuelle approuve le rapport moral, les comptes, le montant de la cotisation, renouvelle le tiers des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, actuellement composé de 24 administrateurs, élit le président et les membres du bureau. Il se réunit quatre fois par an minimum sur la base d'un calendrier fixé en début d'année et prend les décisions importantes.

Le président assure la direction générale du ROSO et sa représentation à l'extérieur.

L'information aux membres est complétée par des réunions régulières d'information.

L'arrivée régulière de nouvelles associations au sein du ROSO permet un renouvellement de son conseil d'administration et assure la pérennité de son action départementale. La diversité professionnelle des membres élus permet au ROSO de participer de façon pertinente aux différentes commissions.

Le ROSO envoie des représentants à la soixantaine des commissions départementales et régionales chargées de la concertation et de la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires tant pour l'environnement que l'urbanisme dans le département et la région.

Tous les ans, le ROSO organise une réunion d'information avec ses adhérents, où il convie l'ensemble des services publics pour débattre sur les sujets environnementaux importants du département, voire de la région. Cette réunion s'est toujours tenue dans un esprit serein et constructif avec les représentants des services : Préfecture (bureau de l'environnement), DIREN et DRIRE (maintenant remplacées par les DREAL), DDE, DDASS, DDAF, ONF, ADEME, PNR...

Le ROSO est mandaté pour pouvoir consulter les dossiers d'enquête publique et fait état de ses remarques pertinentes sur la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Si besoin et en dernier recours, le ROSO engage les procédures nécessaires auprès des tribunaux dans le cadre de sa mission de défense de l'environnement. Ces dernières années, le ROSO a engagé plusieurs procédures auprès du tribunal administratif d'Amiens et a gagné la plupart de ses contentieux. Il engage également des procédures pénales dans le cadre des infractions au code de l'environnement.

Notre histoire



Les circonstances de la création du ROSO de 1968 à 1975.

La préparation du terrain : Les citoyens deviennent sensibles aux nuisances, aux bruits, aux coupes à blanc des forêts, à la création de sites industriels perturbants...

Le semis : En janvier 1975, le préfet Lalanne réunit les associations intéressées à la protection du cadre de vie dans le département de l'Oise. Il y a un désir de créer une structure représentative et compétente pour traiter les problèmes de l'environnement et ainsi pouvoir communiquer avec les administrations publiques.

La levée : Après plusieurs réunions de concertation, les statuts sont adoptés, le conseil et le bureau constitués, et la déclaration du ROSO est déposée en préfecture de l'Oise le 16 décembre 1975 et publiée au journal officiel du 22 janvier 1976.

L'histoire du ROSO de 1975 à nos jours.

Ses présidents : Pierre Durvin (1975-1976) fait partie des membres à l'origine du ROSO.

Bernard Merlette (1976-1986) : dix années de présidence et les vingt ans qui suivent font de Bernard Merlette un atout du ROSO. Avec son expérience dans le droit de l'urbanisme et de l'environnement, il est à même de soutenir les associations dans leur contentieux devant le tribunal. Il y a alors 60 associations adhérentes, dont 5 à 10 % varient en fonction de la création et la disparition des associations liées à un problème éphémère tel qu'un permis de construire.

René Marrant (1986-1999) :

pendant 13 années en tant que président, il va participer activement aux commissions que développe l'Administration où il s'efforce de faire entendre la voix du ROSO et de ses associations. Il devient un spécialiste des déchets et joue un rôle important dans la préparation du schéma départemental du traitement des déchets.

Régis Braudeau (1999-2008) :

son sens inné de la négociation lui fait chercher d'instinct la solution qui lui permettra de concilier les exigences écologistes du ROSO avec les réalités plus terre à terre de l'économie ou des intérêts particuliers.

Dièdre Maïé (2008) : actuel président qui met un point d'honneur à ouvrir le ROSO en réalisant une communication de plus en plus efficace toujours dans la même volonté de réunir les associations, avec une participation plus active des membres. Les nouvelles technologies numériques et l'ouverture du site internet en 2007 ont permis de faire connaître le ROSO.

La contribution de chaque président a permis au ROSO de s'enraciner d'avantage et a apporté une nouvelle force au ROSO, ce qui a permis au jour d'aujourd'hui d'avoir une association reconnue.

Les membres du ROSO

Les membres actifs sont essentiellement des associations de défense de l'environnement. Ce sont des personnes morales, à l'exclusion des personnes physiques qui peuvent être des membres coopérants ou des membres d'honneur. Les membres du ROSO gardent toute liberté d'action pour la poursuite de leurs objectifs propres, mais ne peuvent engager le ROSO ou se prévaloir de lui sans son accord.

Son effectif varie autour de 80 associations dispersées dans tout l'Oise.





Nos compétences



Notre rôle

- Favoriser le maintien et la restauration de la biodiversité par la protection des biocorridors, le développement d'une « Trame Verte »...
- Défendre la nature, le patrimoine, les sites paysagers avec dès le début un noyau important sur la défense des massifs forestiers de l'Oise, paysages ou monuments.
- Défendre le développement durable par la surveillance dans la limite du possible de l'utilisation des ressources naturelles pour préserver l'avenir des générations futures.
- Protéger et restaurer la qualité l'eau et de l'air.
- Inscrire nos actions pour la protection de la Santé.
- Défendre l'aménagement raisonnable du territoire.
- Rechercher un traitement des déchets maîtrisés, réduire et recycler les déchets.
- Contrôler les nuisances et les risques.
- Etre acteur de la concertation avec les élus, la population, les associations.
- Veiller à l'application de la législation concernant la protection de l'environnement.
- Ester en justice pour défendre l'environnement et le développement durable.
- Promouvoir une politique diversifiée de la fabrication et de l'utilisation des énergies s'appuyant sur les économies d'énergie.
- Elaborer progressivement une philosophie de l'environnement et du développement durable.

Participation à un grand nombre de commissions :

- Commission des sites : Sites et paysages ; Nature ; Publicité ; Carrière ; Faune sauvage et captive.
- Comité départemental des risques sanitaires et technologiques (CODERST).
- Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE).
- Commission départementale pour la désignation des commissaires enquêteurs.
- Comité départemental de l'énergie : pylône, éolienne.
- Commission consultative de l'environnement aéroport de Beauvais.
- Commission départementale de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.
- Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).
- Commission départementale des risques naturels majeurs (C.D.R.N.M).
- Commission départementale d'aménagement foncier.
- Commission consultative de l'environnement aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- ...
- Commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) : centre de traitement de déchets.
- Commission locale d'information et de concertation (CLIC) : sites SEVESO, industriels.
- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Oise et Aronde (SAGE).

Actions réalisées

Voici une liste non exhaustive des actions réalisées :

- **1973** - Fermeture de la décharge de Nery Saintines: 40000 tonnes de déchets toxiques industriels
- **1976** - Une réforme de l'urbanisme confirme le rôle consultatif des associations de défense de l'environnement, le ROSO répondra présent et sera associé aux commissions des sites à partir de 1978.
- **1983** - La Loi Bouchardeau, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, qui les rend communicable aux associations de protection de l'environnement, le ROSO exerce donc son droit de regard sur ces enquêtes.
- **1993** - Le classement du massif forestier d'Halatte dans son ensemble après 10 ans de combat.
- **1996** - Le ROSO signe la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement Aisne, Ardennes et Oise.
- **1998** - L'assemblée générale fait le point sur 7 contentieux dont 70% font l'objet de décisions favorables.
- **2001** - Le ROSO et le préfet obtiennent le démontage d'un pylône de Bouygues Telecom.
- **2004** - La création du parc naturel du massif des trois forêts après 19 ans de lutte.
- **2010** - Annulation en procédure de référé suspension de la révision du PLU de Verberie : action du ROSO pour la sauvegarde d'un corridor écologique majeur.
- **2010** - Signature d'une charte sur la concertation dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme avec plusieurs communes de l'Oise.

- **2006** - Un groupe de travail a réalisé un guide « Créer et gérer une association de défense de l'environnement ».

- **2008** - Réalisation d'un guide de la belle histoire du ROSO « Trois décennies de défense de l'environnement et du développement durable ».

- **2009** - Réalisation d'un guide juridique « Urbanisme et Environnement Réglementation et recours juridique ».

- **2010** - Réalisation d'un guide de la concertation « La participation dans l'élaboration des documents d'urbanisme ».



Ce guide de 45 pages relate l'histoire du ROSO depuis sa création en 1976.

Ce guide de 62 pages vous assiste dans la création d'une association de défense de l'environnement.

Ce guide de 74 pages vous permettra de comprendre facilement la participation de réglementation relative à la révision des documents de plan local à partir de la charte du ROSO.

Ce guide de 40 pages explique comment participer à la concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme au de l'urbanisme dans le cadre de la révision des plan local à partir de la charte du ROSO.

Pourquoi adhérer au ROSO

Ensemble nous sommes plus forts.

Collectivement, il est plus facile de se faire entendre dans les enjeux environnementaux du département de l'Oise.

Les services de l'État saluent la qualité de notre travail et de nos actions.

Le ROSO est un porte-parole respecté et écouté des acteurs locaux (administrations, collectivités...).

Une structure de dialogue et de concertation.

Les réunions entre adhérents du ROSO sont des lieux d'échanges et d'informations sur les grands problèmes environnementaux de notre département.

Le ROSO offre un soutien d'information et technique aux associations.

Ces trente années d'expérience du ROSO lui permettent de conseiller utilement les associations aussi bien sur l'interprétation et l'application des textes réglementaires que sur l'opportunité et les moyens d'engager un contentieux contre un permis de construire ou une modification d'un plan local d'urbanisme.

Une liberté de parole.

Le ROSO n'est associé à aucun parti politique.

Une indépendance financière.

La force du ROSO réside dans son indépendance financière, à laquelle il est très attaché.

⇒ Cette liberté de parole et d'action ont permis au ROSO de passer le cap des 36 années d'existence dans l'Oise. Souhaitons-lui longue vie...

Annexe 5 : Ébauche du règlement du concours.

Règlement du concours Organisé par le ROSO

Art. 1 – Le *Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise* décerne pour la première fois le Prix de l'aménagement durable, destiné à couronner toute construction éco-conçue réalisée par les villes. L'infrastructure doit être une construction durable/éco-construction dans le respect de la charte de concertation qui a été probablement signée. Les travaux doivent être achevés depuis moins de dix ans.

Art. 2 – Il doit s'agir de toute infrastructure réalisée par la ville qui respecte l'environnement et qui a respecté la charte de concertation.

Art. 3 – Pour être candidat, il faut être maître de l'ouvrage (personne physique ou morale).

Art. 4 – Les dossiers sont à adresser au ROSO à l'adresse ... **avant le ... 2011. Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte.**

Art.5 – Chaque dossier doit comprendre :

a/ **Le bulletin de candidature** rempli et signé.

b/ **Des photographies de l'ouvrage.**

Les photographies devront être **des photos numériques** : 10x15 cm ; 6,5 mo.

Le jugement ne porte pas sur la qualité des photos, mais il est d'un grand intérêt que les photographies soient de bonne qualité pour le candidat.

c/ **Une motivation**, de maximum une page, exprimant le but d'avoir réalisé cet ouvrage de manière éco-conçue.

d/ **Les photos et le texte devront être envoyés sous format .pdf** portant en-tête l'adresse de la commune pour envoi d'un mail accusant la réception du dossier.

Art. 6 – Les dossiers non conformes au règlement, incomplets, illisibles, ne seront pas pris en considération.

Art. 7 – Un jury composé des membres du ROSO examinera les dossiers et désignera les lauréats. Les décisions du jury seront sans appel.

Art. 8 – Les prix seront décernés aux lauréats à Les gagnants seront informés par lettre au moins quinze jours avant la date de remise du prix.

Art. 9 – Les membres du jury ne peuvent pas être candidats au concours du ROSO.

Art. 10 – **Les dossiers de toutes les candidatures resteront la propriété du ROSO qui se réserve le droit de les utiliser (publications, site Internet, manifestations diverses, etc.), même si le dossier n'a pas été retenu par le jury.**

Art. 11 – La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement par le candidat.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise.

Date, lieu et signature.



Annexe 6 : Synthèse photographique des poteaux en béton de Monts.



Annexe 7 : Communiqué de presse pour les poteaux en béton de Monts.

Communiqué de presse N°6/ 2011 du ROSO :

Le beau village de Monts...tout en béton !

Que se passe-t-il au petit village de Monts ? Les 166 habitants ont vu apparaître 13 nouveaux arrivants : de jolis poteaux en béton pour éclairer leurs jardins et terrains agricoles ? Monts est en site inscrit, village qui représente un intérêt paysager et historique pour tous ses habitants et le ROSO. Aux portes du parc naturel du Vexin, toute l'attention doit être portée à la qualité environnementale et paysagère de nos villages.

Alors qu'un beau panneau du conseil général de l'Oise indique le soutien financier pour le renforcement électrique souterrain des réseaux électriques, Monsieur le Maire en profite pour multiplier les affreux poteaux électriques en béton de sa commune. Mais à quoi sert la subvention du Conseil Général de l'Oise dans cette commune ? A payer des ouvrages aériens ? Pourquoi installer des poteaux d'éclairage en périphérie du village face à des terrains non constructibles à ce jour... ? Qui habite près du transformateur ?

De son côté, le ROSO attribue le carton jaune développement durable du mois, aux dirigeants de cette commune et le ROSO va s'intéresser de près à la révision du PLU en cours.



Résumé

Ce stage se déroule au Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise. Les associations de protection de l'environnement sont nombreuses car la préoccupation croissante des citoyens pour la protection de leur environnement est devenue importante.

Ma mission est de promouvoir le ROSO, car son activité est peu connue du grand public et des collectivités. C'est pourquoi je dois mettre en place un plan de communication qui permettra de présenter l'action du ROSO. Ce plan de communication passe par l'élaboration de supports physiques (panneaux et plaquettes) et la mise à jour du site internet de l'association.

A côté de cette mission, j'ai participé à la vie associative en assistant à différentes réunions relatives à l'urbanisme, ce qui m'a permis de mieux comprendre une des activités du ROSO. On m'a également confié des missions ponctuelles sur le terrain.

